

VAL'

COUSERANS

MAI 2005

N° 12

ALOS

CLERMONT

ENCOURTIECH

ERP

LESCURE

MONTÉGUT

RIVÈRENERT



Le lavoir



L'église Saint-Paul



Métier à forger



Forêt communale



Fontaine



Chapelle



L'église du village

> En projet : La pose de trois tables d'interprétation

Pour mieux comprendre notre environnement...

Se promener dans certains des plus beaux sites de VAL'COUSERANS tout en se cultivant, c'est l'un des souhaits de la communauté de communes. Pour le réaliser, elle va installer des tables d'interprétation :

- au pic de la Quère à Alos
- à la Croix de Rivèrenert
- au Char de Liqué à Montégut

D'après l'étude réalisée par Karine Voogden lorsqu'elle était stagiaire à la communauté de communes, ces trois emplacements sont les plus appropriés pour disposer de ces installations. Tant au niveau du panorama qu'ils procurent que du potentiel environnant.

Ces tables d'interprétation vont servir à apporter une meilleure lecture du paysage. Plus complètes et plus approfondies qu'une table d'orientation, elles vont venir donner un sens à ce qui est visible par une approche historique, humaine, culturelle et environnementale.

D'autres aménagements complémentaires sont inclus dans ce projet : des tables de pique-nique installées à proximité de ces trois sites, ou encore des petits panneaux interactifs disposés le long de chaque sentier.

Par cette initiative, la communauté de communes entend ainsi encourager tout un chacun à aller voir ces paysages et s'enrichir de connaissances sur l'histoire du pays.

... suite page suivante



Alex Mirouse, le président de Val'Couserans et Pascaline Lespine, animatrice de Val'Couserans, travaillent sur le projet avec Elza Delmas, responsable du secteur éducation à l'environnement de l'Association des Naturalistes de l'Ariège.

VAL'COUSERANS

« Village »

09200 RIVÈRENERT

Tel. 05.34.14.30.68

Fax. 05.34.14.30.67

E-Mail :

val.couserans@wanadoo.fr

Contacts :

Secrétariat Administratif :

Anne-Marie BRU

Animation des projets :

Pascaline LESPINE

Communication :

Marco FERNANDES

Permanences

Du lundi au vendredi

(sauf le mercredi)

de 9 heures à 12 heures

et de 14 heures à 18 heures.